





# ÉDITO

*Chères concitoyennes, chers concitoyens,  
Chères fourquaises, chers fourquais*

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite m'adresser à chacune et chacun d'entre vous avec gratitude, bienveillance et confiance en l'avenir.

L'année qui s'achève n'a certainement pas été sans défis à relever, ni déconvenues mais nous l'espérons avec des réussites pour notre commune et pour chacun d'entre nous. C'est avant tout, nous le croyons, grâce à notre engagement, notre solidarité et notre sens du collectif, que nous continuons, malgré l'adversité, d'avancer, de bâtir, d'innover et surtout de soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin.

C'est ce qui fait que Fourques-sur-Garonne occupe une place particulière sur le territoire et participe à son développement.

Dans cette période qui invite au partage et à la générosité, j'adresse une pensée toute particulière aux personnes isolées, à nos aînés, aux familles éprouvées et à toutes celles et ceux qui œuvrent tout au long de l'année au service de la population et particulièrement pendant ces fêtes.

Je souhaite également saluer l'engagement quotidien de nos agents communaux. Leur dévouement, souvent discret mais essentiel, est la pierre angulaire de nos services publics. Merci à eux.

Je salue aussi la force vive de notre commune : nos associations ! Elles tissent le lien social, animent notre village et portent

*Meilleurs  
Vœux et  
rendez-vous  
le 24 janvier !*



nos valeurs de solidarité et de partage. Merci à tous les bénévoles.

Je n'oublie pas les commerçants, entreprises et professionnels qui, au quotidien, font battre le cœur de notre village et nous fournissent des services de proximité et renforcent l'attractivité de notre commune.

Que les jours à venir vous apportent chaleur, rencontres, paix et moments précieux avec vos proches.

L'année nouvelle, qui s'annonce, ouvre une page que nous souhaitons écrire avec vous : une année de projets, de cohésion, d'amélioration du cadre de vie, et de solidarité renforcée. Ensemble, continuons de faire vivre les valeurs qui fondent notre commune : l'entraide, la dignité, l'écoute, le respect.

Je vous donne rendez-vous avec l'équipe du Conseil Municipal et les agents communaux, le 24 Janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour 2026 :

- ★ une année plus douce,
- ★ plus solidaire,
- ★ et pleine d'espoir.

Très belles fêtes à toutes et à tous,  
Et excellente nouvelle année !

*Jacques BILIRIT,  
Le Maire*

## BUDGET COMMUNAL BILAN 2025 - PERSPECTIVES 2026

**Au 31 décembre 2025 une situation financière marquée par un désendettement important, une maîtrise des dépenses de fonctionnement permettant des investissements.**

**Un endettement en baisse constante qui engendre une capacité de désendettement remarquable et constitue des marges de manœuvre pour investir.**

En 2025 le Capital (K) de la dette a diminué de 39 000 €. Ainsi le montant de la dette en cette fin d'année 2025 s'élève à 459 759 €. Pour mémoire il était de 748 491 € en 2020 soit une diminution de 38%.

Cette situation permet d'envisager un recours à l'emprunt si besoin pour financer des investissements nouveaux tout en respectant les équilibres budgétaires et sans dégrader la situation.

À noter qu'en 2025 l'épargne brute disponible s'est élevé à 157 298 € ce qui signifie que la dette peut être remboursée en moins de 3 ans. Précisons que l'on considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette avec son épargne brute est supérieur à 12 ans. À partir de 15 ans, la collectivité est dans le rouge. C'est très loin d'être le cas pour notre commune.

**En 2026, cette situation permettra de poursuivre une politique d'équité sociale et d'investir sans augmenter les taux d'imposition.**

En 2026, comme depuis six ans les taux d'imposition n'augmenteront pas.

Les tarifs des repas au restaurant scolaire resteront accessibles et en dessous du cout de revient qui est d'environ 6 €.

**Un excédent disponible de 438 607 €**

Cet excédent permettrait de rembourser quasiment la totalité de la dette communale mais il a été constitué sur plusieurs années pour faire face aux investissements à venir et qu'engagera la municipalité qui sera élue en 2026.

**Cette bonne situation est le résultat de la maîtrise des dépenses :**

En 2026, l'effort engagé devra être poursuivi. Malgré :

- la hausse du coût de l'énergie qui s'est stabilisée en 2025 à hauteur de 59 038 € après une augmentation de 15 000 € en 2024
- la baisse des dotations de l'état qui impactera en 2025 particulièrement Val de Garonne Agglomération. En effet la communauté devrait voir ces dotations diminuer de 5 000 000 €. Indirectement les Fourquais et Fourquaises pourraient en subir les conséquences puisque leur quotidien (voirie, ordures ménagères...) sont des compétences intercommunales et certaines activités culturelles très

prisées (festival de BD, Concert de Jazz, d'art lyrique) perçoivent des subventions qui pourraient être revues par l'agglomération.

- L'augmentation des dépenses de fonctionnement a toujours été inférieure à l'augmentation des recettes. Elles ont été maîtrisées même pour des dépenses dont la municipalité n'a pas totalement la maîtrise. Par exemple les charges de personnel restent inférieures à 50 % des dépenses de fonctionnement.

**Et de la recherche de subventions :**

Par exemple pour les travaux de restauration de l'église 27 000 € de subvention ont été obtenus.

Les investissements 2025 ont été réalisés (ou en cours de réalisation)

- Club house pour le club de Football et aire des jeux à côté de l'école pour 35 630 €
- Restauration de l'église pour 87 000 €
- Etudes (dont révision du PLU) pour 18 640 €

Ces deux décisions sont l'expression de la solidarité communale que la municipalité a toujours eu à cœur de faire vivre.

**Les perspectives d'investissement**

En 2026, pourront être inscrits au budget les opérations suivantes :

- Achat maison « Ségalas » à prendre en compte dans le projet de « café associatif » pour 90 000 €
- Poursuite de l'amélioration des locaux communaux avec un

programme de climatisation des salles à hauteur d'un budget de 50 000 €. Ces travaux paraissent chaque année plus nécessaire au regard du réchauffement climatique. Ils répondent à la demande des enseignants et des parents d'élèves.

- Etude de la rénovation de la salle polyvalente
- Centre bourg / habitat intergénérationnel

## ÉGLISE

### Rénovation de la toiture

La dégradation de la toiture de l'église a nécessité une rénovation de sa totalité. Les travaux ont été effectués en deux phases distinctes ; la nef puis les absides. Les couvreurs sont intervenus de début juillet à fin octobre. Le coût de la rénovation est de 87 000 € dont 60 000 € à la charge de la commune, propriétaire du bâtiment, le reste se répartit à hauteur de 21 000 € de subvention de l'Etat et 6 000 € de subvention du Département.



## FOOTBALL

### Construction du local du club

Un clubhouse est en construction à la plaine des sports. Les travaux, d'un coût d'environ 30.000€ ont été effectués par les employés municipaux. Une demande de subvention auprès de la ligue départementale de football a été formulée. Les travaux d'aménagements intérieurs sont à la charge du club.



L'info  
en plus



## CAFÉ DU CANAL

### Travaux en suspens

Les travaux de rénovation du café sont en suspens. Les raisons en sont multiples.

Suite aux appels d'offres par les diverses entreprises qui y ont répondu, des problèmes liés à la structure du bâtiment existant sont apparus, ce qui impacte lourdement le coût des opérations.

Il faut à cela ajouter la forte augmentation du prix des matériaux depuis la crise du Covid.

Se pose aussi le problème d'un arbre qui menace la sécurité du lieu.

Prenant en compte ces éléments imprévus, le maire et le conseil municipal ont donc décidé de reconsidérer le projet.

# UN HABITAT PARTAGÉ POUR LES SÉNIORS

## *10 logements dans le cœur du village*

Depuis mars 2024, la commune a engagé une réflexion sur le projet d'habitat partagé séniors avec les habitants de Fourques-sur-Garonne.

### **Qu'est-ce qu'un projet d'habitat partagé ?**

C'est un logement locatif à loyer modéré pour soi avec des espaces partagés commun que l'on peut utiliser ou pas : une grande salle à manger et un grand salon permettent de se retrouver si on le souhaite pour profiter d'activités créatives. Chaque logement privatif est soit un T1 bis (32/34 m<sup>2</sup>) soit un T2 (48m<sup>2</sup>).



### **Pourquoi un habitat séniор ?**

- Le manque de places en établissements spécialisés
- La solitude des ainés
- Le partage des activités
- Le souhait de 85% des séniors de rester le plus longtemps possible à domicile

### **Où ?**

Au cœur du bourg, dans la maison « DESCUBES », anciennement le bureau de poste.

### **Une démarche participative**

Le souhait de la commune a été d'associer des habitants volontaires à ce projet. Une vingtaine de personnes ont participé, lors d'une dizaine de réunions/ateliers.

### **Un chantier en route**

Habitalys, porteur du projet, a choisi, après appel d'offres, le cabinet MH Mikael Hébert de Montagne sur Gironde. L'esquisse sera présentée au conseil municipal ainsi qu'au groupe de travail courant janvier 2026.

Le 16 décembre, l'acte de vente définitif entre Habitaly (opérateur de logements sociaux) et l'Etablissement Public Foncier qui a acheté le bien pour la commune de Fourques a été signé.

Le premier coup de pelle mécanique pour la démolition de l'arrière du bâtiment a été donné le 17 décembre.

La livraison de l'habitat pourrait intervenir en 2027.

**MONTANT DE  
L'OPÉRATION**

**35.000 €**

pour la commune de  
Fourques-sur-Garonne.

# CLIMATISATION DES LOCAUX

## *4 classes et des espaces à la mairie*

Nous constatons, depuis quelques années, des épisodes de canicules qui impactent la vie quotidienne et la santé des habitants.

En juin 2025, une période particulièrement chaude a perturbé le bon fonctionnement de l'école et a amené le conseil municipal, après un diagnostic énergétique réalisé par les services de Val de Garonne Agglomération, à envisager la

climatisation de quatre classes dans le bâtiment élémentaire qui est le plus exposé, en raison du grand nombre de vitrages et de la difficulté de davantage l'isoler. Les travaux, une climatisation réversible, seront réalisés en début d'année 2026, une fois la procédure administrative effectuée.

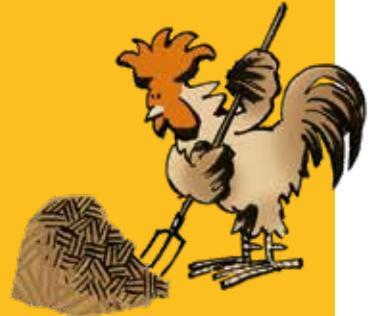
Ce constat pour l'école nous a amené à considérer également

la possibilité d'offrir, l'été, aux habitants les plus vulnérables de la commune des espaces rafraîchis, dans lesquels ils pourront bénéficier de temps de répit, lorsque leurs habitations sont devenues trop chaudes et inconfortables. La salle du conseil municipal ainsi que les salles annexes de la mairie seront ainsi climatisées et pourront accueillir, la journée, les habitants qui en ressentent le besoin.

## Zoom sur

# LE BIEN VIVRE ENSEMBLE, TOUS RESPONSABLES !

Le bien vivre ensemble, c'est adopter une attitude bienveillante, communicative et respectueuse, permettant à chacun de profiter d'un cadre de vie agréable et harmonieux. Parlons-nous, écoutons-nous pour trouver des solutions à l'amiable. En effet, la vie en collectivité implique des droits mais aussi des devoirs. Ainsi, il est important que chacun de nous soit responsable et fasse preuve de civisme afin d'éviter de perturber la vie quotidienne de ses voisins.



## NUISANCES SONORES

Pour rappel, les aboiements d'un chien peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Les aboiements de chien constituent un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique et peuvent faire l'objet de l'intervention de la gendarmerie.

Il n'existe pas de loi à proprement parler sur les nuisances sonores dues aux aboiements d'un chien. L'aboiement n'est pas en soi sanctionné : un chien a le droit d'aboyer. C'est un comportement normal de l'animal. Un aboiement fréquent ou trop intensif pourra néanmoins faire l'objet de sanctions si certaines conditions sont remplies. Des aboiements excessifs peuvent être à l'origine causés par un trouble chez l'animal, des solutions existent pour y remédier et en tant que propriétaire de l'animal vous êtes responsable de son comportement et de son éducation.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F612>

## PLANTATION DE VÉGÉTAUX (HAIES, ARBRES, BAMBOUS...):

Vous souhaitez planter des végétaux sur votre terrain, par exemple une haie, un arbre, des bambous ? Certaines règles de distance et de hauteur sont à respecter vis-à-vis de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété et la cueillette issue de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Quelques règles élémentaires : Si la plantation vous appartient (par exemple, un arbre) et si les branches avancent sur le terrain de votre voisin, vous êtes responsable de les couper. Votre voisin peut vous obliger à effectuer cette coupe, mais il n'a pas le droit de couper lui-même vos branches.

S'agissant des racines ou des ronces empiétant sur le terrain de votre voisin, votre voisin peut librement les couper, et ce droit est imprescriptible. Toutefois, la taille doit être réalisée à la limite exacte de sa propriété.

Votre voisin n'a pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs de votre arbre qui débordent sur son terrain. En revanche, il peut ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur son terrain.

Pour en savoir plus : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F614>

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière... ne peuvent être effectués que pendant les horaires autorisés :

**Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**

**Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**

**Le dimanche et jours fériés : de 10H00 à 12H00**

# MÉDECINS FOURQUAIS

## Départ à la retraite des médecins de Fourques-sur-Garonne



Le conseil municipal a tenu à honorer les docteurs Elisabeth LEGOUGE et Dominique VACHERIE, le mercredi 10 décembre 2025 et les a vivement remerciés pour leur dévouement au service des Fourquais. Ils ont pris leur retraite le 20 décembre 2025.

Dominique VACHERIE s'est installé à Fourques-sur-Garonne en 1991,

Elisabeth LEGOUGE l'a rejoint en 2015. Leur cabinet médical était celui de « médecins de famille » qui connaissaient, accompagnaient au plus près leurs patients aidés en cela par la compétence, la gentillesse et le dévouement de Delphine, Isabelle et Valérie.

Malgré de nombreuses démarches

auprès de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse d'assurance maladie, des internes de la Faculté de Bordeaux, de la plateforme « Bienvenue Docteur », des revues spécialisées de médecins, aucun candidat n'a souhaité s'installer à Fourques. La désertification médicale nous touche comme sur l'ensemble du territoire français.

Des pistes de travail sont encore sur le métier : classement de Fourques en zone d'exonération fiscale et aide à l'installation, rapprochement avec l'association « Médecins Solidaires » (cf. le Mas d'Agenais).

Dans l'attente de leur remplacement, encore un grand merci à Dominique VACHERIE et à Elisabeth LEGOUGE.

Bonne retraite à vous.

**Retrouvez l'actualité de la Commune sur l'application**

**Panneau Pocket**

**Informations**

**Alertes**

**Évènements**

100% GRATUIT    100% ANONYME    0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- Enfin, cliquez sur le cœur pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications.  
Bonne utilisation !

**BONNE UTILISATION !**

Encore plus simple,  
scannez pour  
télécharger l'appli !





## CHANTIER JEUNE

### *Encore un beau coup de peinture*

Deux fois par an, pendant les vacances scolaires, la municipalité organise dans le cadre de la convention passée entre l'Agglomération et l'Amicale Laïque un chantier jeunes. Après avoir embellie le centre bourg et les transformateurs électriques l'année dernière, les jeunes ont peint le mur de l'école attenant à la nouvelle aire de jeu et l'abri bus du lotissement. Maintenant rendez vous en 2026.



## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### *Installation d'une borne de recharge*

La municipalité, en partenariat avec Territoire Énergie, syndicat départemental d'électrification, œuvre à la protection de l'environnement et a permis l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à Pont des Sables. Cette borne s'ajoute aux deux installées derrière l'église il y a environ une dizaine d'années.



# UNA Fourques/Sté Marthe

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE

Depuis 2006, sous la responsabilité administrative de Mylène Chasseraud, cette structure a réussi à fidéliser ses salariés et apporter des prestations de qualité pour améliorer le bien-être de ses bénéficiaires.

« Nous apportons une aide et un accompagnement à toute famille confrontée à des difficultés sociales ou de santé pour leur permettre de les compenser ou de les dépasser. Nous permettons aux plus âgés de rester dans leur logement le plus longtemps possible et nous contribuons au développement des services facilitant la vie au domicile de chacun. » Colette Miallet, la présidente.

Outre la desserte de Fourques-sur-Garonne et Ste Marthe, l'association intervient dans les communes de Samazan, Montpouillan, Gaujac et Cucumont.

L'objectif de l'association a toujours été de faciliter et d'améliorer les conditions de vie à domicile des personnes les plus vulnérables :

- Assistance aux personnes âgées et/ou handicapées Pour les gestes



essentiels de la vie quotidienne (se lever, manger, se laver, s'habiller...), pour les tâches domestiques (entretien du logement, repas,...) et/ou pour vos activités sociales (promenades, courses,...) un professionnel vous aide et vous permet ainsi de continuer à vivre chez vous en gardant un lien social.

- Aide aux personnes en activité dans l'entretien de la maison et les tâches domestiques (entretien du linge, repassage, ménage) ou petits travaux de bricolage et jardinage.
- Accompagnement administratif et montage de dossier pour l'APA<sup>(1)</sup> et les caisses de retraites.

Parce que le socle sur lequel

s'appuie l'association est le professionnalisme, l'UNA<sup>(2)</sup> Fourques/Sainte-Marthe n'emploie que des salarié.e.s diplômé.e.s à tous les postes d'interventions à domicile, d'encadrement ou de gestion administrative.

L'association compte aujourd'hui une vingtaine d'Emplois en contrat à durée indéterminée pour une centaine de bénéficiaires.

l'UNA Fourques/Sainte-Marthe étant un organisme à but non lucratif, les bénéficiaires peuvent donc prétendre à un **crédit d'impôts de 50%** accordé au titre des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile. (Article 199 du code des impôts)



95 allée de la citoyenneté - 47200 Fourques/Garonne  
Tél : 05 53 93 32 71  
email : assadfourques-stemarthe@wanadoo.fr  
**Accueil physique dans les locaux de la mairie.**

(1) APA (allocation personnalisée d'autonomie) est versée par le Conseil départemental. 71% de nos bénéficiaires en bénéficient, c'est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie.

(2) Union Nationale d'Aide. Notre association, comme une vingtaine d'autres structures d'aide à la personne, est rattachée à UNA 47, fédération départementale.



## PLU

### Réunions publiques

Deux réunions publiques se sont tenus dans le cadre de la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme. La première, le 15 Octobre dernier, la seconde le 24 novembre dernier, avec la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables(PADD).

(cf. Dossier page 15, dans cette édition)

## 11 NOVEMBRE *et sortie des élèves à la Ferme de Richemont*



A l'occasion de la commémoration du 11 Novembre, la section mémoire de l'ARAC a présenté une vidéo sur la sortie scolaire passée avec les élèves à la ferme de Richemont, lieu de mémoire de la Résistance en Gironde.

## OCTOBRE ROSE *Une belle édition*

Importée des États-Unis, la première campagne d'Octobre rose a vu le jour en France en 1994. En effet, cette année là, Estée Lauder en partenariat avec Marie-Claire décident de fonder l'association "Le cancer du sein, parlons-en". L'objectif d'Octobre Rose est de sensibiliser les femmes et de les inviter à se faire dépister pour diminuer le nombre de décès causés par le cancer du sein : détecté tôt, le cancer du sein se guérit dans 9 cas sur 10 !

Ainsi, chaque année durant le mois d'octobre sont organisés des évènements ayant pour but de créer du lien et de rendre visible cette campagne de sensibilisation. Notre commune participe à sa manière en organisant une marche. Le dépistage du cancer du sein est gratuit !

Pour en savoir plus : <https://www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-sein/depistage-organise-50-74-ans>



# MÉMOIRE DU VILLAGE

## Une belle initiative

A la demande des élus, un travail sur la Mémoire du village a été réalisé par Emilie et Mathilde, en service civique et Madeleine, étudiante ERASMUS. Il y a eu, dans une première étape, un travail de collecte réalisé sous la forme d'entretiens enregistrés en audio, dont ce sont chargées Emilie et Mathilde avec l'aide d'enfants du village, puis une étape de montage et mixage réalisés par Madeleine.

Paulette, Patrick, Anne-Marie, Chantal, Marcelle, Raymond, Maryse, Maragida, Jorge, ... se souviennent et partagent avec nous leurs histoires et anecdotes en lien avec la commune des années 50 à nos jours.

**Retrouvez sur le site Internet de la mairie sous forme de podcast (fichier audio à écouter directement depuis le site Internet).**

### PARTIE 1

[www.fourquessurgaronne.fr/a518-des-fourquais-racontent.html](http://www.fourquessurgaronne.fr/a518-des-fourquais-racontent.html)



### PARTIE 2

[www.fourquessurgaronne.fr/a522-des-fourquais-racontent-suite.html](http://www.fourquessurgaronne.fr/a522-des-fourquais-racontent-suite.html)





## VIDE POUSETTES

### *Un beau chèque pour l'école*

Vide pousettes Organisé par L'APE et remise d'un chèque de 3 600€ pour la caisse des Ecoles à l'occasion de la fête d'Halloween.

## JOSEM

### *Un concert remarquable*

Après plus de 40 années d'activités mêlant théâtre, musique, expositions et animations diverses, l'association Les Amis de Fourques, créée en 1981, tire le rideau et décide de sa dissolution. La plus célèbre animation proposée par le passé était la biennale Art et Artisanat créé en 1984. Les

responsables démissionnaires du bureau ont décidé de terminer sur une note joyeuse en invitant, le 6 septembre dernier, le Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre-Deux-Mers (JOSEM) pour un concert gratuit offert à la population. Un succès musical, populaire, une grande soirée de partage !

La municipalité, ainsi que l'ensemble des habitants de la commune tiennent à remercier les bénévoles pour leurs longues années au service de la Culture et de l'animation du village, marquées par une exigence de qualité et de mémorables moments de convivialité.



# ENTRETIEN DU CANAL

## *Navigation interrompue*

**Navigation interrompue sur le canal des deux-mers (y compris le canal latéral à la Garonne) de l'Ecluse N°1 de Lalande à l'Ecluse N° 53 bis de Castet dite de l'embouchure**

L'entretien et la restauration des ouvrages et berges des canaux font partie des missions principales de Voies Navigables de France. Le chômage sur le canal latéral à la Garonne et sur le canal de Montech se déroule actuellement du 10 novembre au 21 décembre 2025. Cette période permet d'effectuer les travaux lourds, notamment ceux qui ne peuvent être réalisés canal en eau, et afin de limiter l'impact sur les activités économiques et la navigation.

Les travaux menés sont très divers : réparation de portes d'écluses, travaux d'étanchéité et de maçonnerie. On profite également de la vidange des biefs - un bief est une partie de canal entre deux écluses - pour contrôler des équipements qui sont habituellement immersés.

Pendant ces six semaines, tous les corps de métier sont mobilisés afin de mener à bien l'ensemble de ces travaux. Les travaux sont préparés plusieurs mois en amont, afin d'optimiser les interventions sur une période très courte.

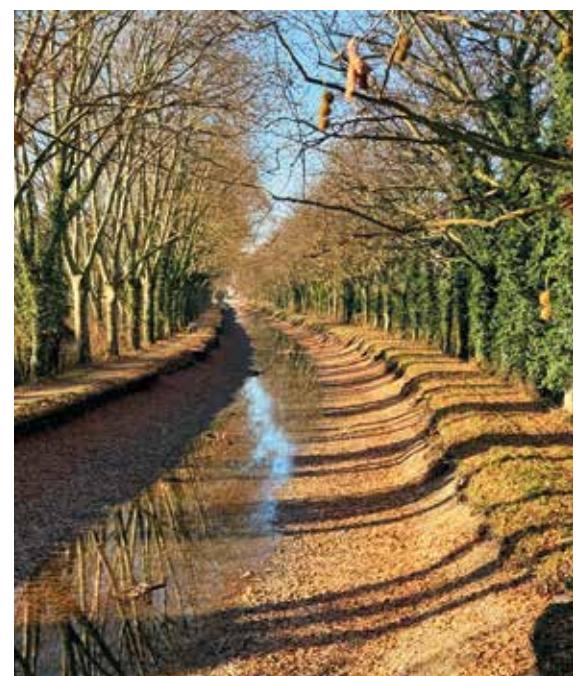
Cette année, deux types de chantiers mobilisent principalement les équipes de Voies Navigables de France et les entreprises sous-traitantes, parmi de nombreuses autres interventions :

Modernisation des systèmes de passage aux écluses : deux zones vont être équipées de nouveaux systèmes électriques, en complément de systèmes d'interphonie et de caméras ; ces actions visent à automatiser les écluses, qui seront actionnées par les navigateurs et pourront être réarmées à distance depuis un poste de commandes centralisées. Ces activités nécessitent des compétences d'électromécanique et d'informatique industrielle, domaine technique qu'on retrouve



dans les missions de maintenance des ouvrages au sein de Voies navigables de France ;

Étanchéité des portes et ouvrages hydrauliques : plusieurs chantiers consistent à consolider les étanchéités des portes d'écluses ou d'ouvrages, qui sont au cœur du système hydraulique des canaux. Il s'agit notamment de rénover les portes de plusieurs écluses en changeant des pièces en bois ; des maçonneries seront également reprises, des pierres remplacées et les joints refaits afin de garantir l'étanchéité des ouvrages. Ces travaux très classiques sont essentiels au bon fonctionnement des canaux et nécessitent un savoir-faire typique des métiers de la voie d'eau.



## TÉLÉTHON 2025

*Plusieurs événements du 30 novembre au 21 décembre*



Cette année, pour la 32<sup>ème</sup> édition coordonnée par Maria Birepinte avec l'appui du Club Gym-Muscu fourquais, la collecte des dons au profit de l'association AFM-Téléthon qui oeuvre pour la recherche médicale contre les maladies génétiques rares s'est déroulée sur plusieurs évènements qui se sont tenus entre le 30 Novembre et le 21 décembre avec un point d'orgue lors du week-end des 5 et 6 décembre derniers.

De nombreuses associations fourquaises mais aussi des villages alentours ont participé à l'animation (spectacles, activités sportives, repas) et à la réussite de cet évènement, devenu, au fil du temps, un incontournable de la période automnale.



# Dossier

# PLU



## RÉVISION DU PLU DE FOURQUES SUR GARONNE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

### Qu'est-ce que le PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document stratégique, pivot du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Conformément à l'article L151-5 du Code de l'urbanisme, il définit les orientations générales d'aménagement et de développement de la commune à un horizon d'une dizaine d'années.

Il exprime les ambitions de la municipalité en matière :

- ➊ d'urbanisme et d'aménagement du territoire,
- ➋ de développement économique et d'habitat,
- ➌ de mobilité et de déplacements,
- ➍ de protection de l'environnement, du paysage et du patrimoine,
- ➎ de qualité du cadre de vie.

Le PADD ne fixe pas les règles précises, il est construit à partir d'un diagnostic territorial et vise à donner un cap. Ces orientations sont ensuite traduites au sein des documents réglementaires du PLU (zonage, règlement, OAP...).

#### Les 3 grands axes stratégiques du PADD

##### de la commune de Fourques sur Garonne



*Garantir un développement équilibré pour préserver une ruralité de qualité*

*Renforcer l'attractivité du territoire et soutenir l'économie locale*

*Préserver la biodiversité, les ressources naturelles et valoriser les paysages*

Les différentes orientations du PADD :

- ➊ ORIENTATION 1 : construire un territoire attractif, équilibré et solidaire
- ➋ ORIENTATION 2 : maintenir et renforcer les équipements et services
- ➌ ORIENTATION 3 : accompagner le parcours résidentiel de tous
- ➍ ORIENTATION 4 : garantir le respect des objectifs de modération de la consommation foncière en lien avec le cadre législatif et le SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne

- ➊ ORIENTATION 1 : maintenir et renforcer les activités économiques et commerciales en centre-bourg
- ➋ ORIENTATION 2 : accompagner les activités spécifiques aux espaces agricoles et naturels
- ➌ ORIENTATION 3 : développer l'activité touristique, notamment le tourisme vert
- ➍ ORIENTATION 4 : soutenir les efforts en matière de transition énergétique

- ➊ ORIENTATION 1 : assurer l'adéquation entre développement local et capacités du territoire
- ➋ ORIENTATION 2 : prendre en compte le fonctionnement écologique
- ➌ ORIENTATION 3 : conserver le patrimoine paysager local
- ➍ ORIENTATION 4 : préserver la sécurité et la santé de la population au regard des effets du dérèglement climatique

Suite à la réunion publique du 24 novembre 2025,

**le PADD a été débattu en conseil municipal le 10 décembre 2025.**



### Calendrier



**3ème trimestre 2026 :  
Zonage et orientation  
d'aménagement**



## RENTRÉE SCOLAIRE

*Effectifs à la rentrée :*  
**117 élèves**



## Équipe éducative

**Maternelle :** Mme Ophélie Mayeur et Mme Laura Foucaud

**Elementaire :** Mme Lauriane Pagotto (CP/CE1), Mme Valérie Dréano (CE1/CE2), Mme Sabrina Champeau (CE2/CM1), Mr. Sylvain Ducrocq (CM2 et directeur de l'école)

**Atsem, personnel de garderie et cuisine :**  
Mme Nadège Bruhe, Mme Marie-France Corradini, Mme Hélène Borys, Mr. David Teillier (cuisinier), Mme Laurie De Oliveira



## TRAVAUX

Durant l'été et pendant les vacances d'automne, les travaux suivants ont été réalisés : placards dans une classe et le couloir, réfection des peintures des jeux au sol dans la cour de récréation, réfection des planches de soutien des plantations, création d'un banc autour d'un arbre dans la cour pour un montant de 8000 €, main d'œuvre comprise.

## TAP

### Temps d'activités périscolaires

Ils concernent les enfants de l'école de la grande section au CM2. Ils ont lieu quatre jours par semaine, de 16 h à 16 h 45.

15 ateliers différents sont proposés par période encadrés par 11 animateurs. Ces temps restent une priorité de l'équipe municipale, ils permettent aux enfants de l'école de notre village de découvrir différentes pratiques sportives, culturelles, manuelles. Ce projet s'inscrit dans le Projet Educatif Territorial validé par la Direction Départementale de l'Education Nationale.





## RESTAURATION SCOLAIRE

En avril 2025, deux services ont été mis en place. Un premier service pour les élèves de CP/CE1/CE2, puis un second pour les CM1/CM2. Chaque groupe a, ainsi, un effectif d'une quarantaine d'enfants. Ce changement a permis une baisse considérable du bruit dans le réfectoire. Après un bilan très positif, fin juin, il a été reconduit en septembre. Il s'est accompagné

d'une mise en place de self service pour le plat principal et le dessert et l'embauche d'un personnel supplémentaire pour assurer la garderie dans la cour de récréation.

Le prix du repas est resté inchangé pour l'année scolaire 2025/26, malgré une augmentation de 0,40€ par repas. Cette augmentation correspond à une

part plus importante de produits « bio » en conformité avec la loi Egalim. Ce coût a été absorbé par le budget municipal global.

**Repas facturés de 1 à 3 € suivant le quotient familial.**

# Actualité

## LA COLLECTE ÉVOLUE !

### LES CHANGEMENTS SUR LA COMMUNE

Collecte du BAC GRIS : vendredi des semaines blanches + passage tous les 15 jours

Collecte du BAC JAUNE : vendredi des semaines bleues

Calendrier disponible en Mairie et sur le site de Val de Garonne Agglomération

Ce sera le VENDREDI !

A PARTIR DU 2 FÉVRIER 2026 !

### LES RÈGLES DE COLLECTE :

- ✓ Sortir la veille au soir ET les rentrer après la collecte
- ✓ Bacs visibles et placés en bord de route
- ✓ ATTENTION :
  - Les Bacs avec trop d'erreurs de tri ne pourront plus être collectés.
  - Les sacs au sol ne seront plus ramassés.

### LES BIODÉCHETS : AU COMPOST !



Même la viande et le poisson !



Tous les déchets biodégradables :

- Déchets de cuisine : pelures, restes de repas...
- Déchets de jardin : feuilles mortes, brindilles, essieu-tout et mouchoirs

En compostant, vous transformerez vos déchets en un engrangement riche et naturel dont les végétaux raffolent.

#### BESOIN D'UN COMPOSTEUR ?

L'Agglo en propose à petit prix.  
Formation offerte.  
Contactez-nous sur  
[environnement@vg-agglo.com](mailto:environnement@vg-agglo.com)



### LES ORDURES RESTANTES : DANS LE BAC GRIS

En sacs, fermés, à l'intérieur du bac exclusivement.

#### Uniquement ce qui reste après le tri

Couches et protections intimes, vaisselle et verres cassés, tous les petits objets qui ne sont pas des emballages (éponges, cintres, stylos...)



Le contenu du bac gris n'est pas retrouvé ! Il part directement en centre d'enfouissement où il entame un long processus de décomposition. Jeter dans le bac gris, c'est donc le dernier recours.

## TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS : BAC JAUNE

Vidés, non lavés, en vrac.

Avant de mettre quelque chose dans le bac jaune, UNE question : Est-ce un objet ou un emballage ? Si c'est un emballage, au bac jaune peu importe la matière ! Si c'est un objet (un stylo, une pince à linge...), au bac gris ou en déchèterie.

#### » Tous les papiers



Attention : pas d'essieu-tout ou de mouchoirs ! Direction le compost.

#### » Tous les EMBALLAGES en plastique

Films plastiques, bouteilles, barquettes, pots de yaourt...



#### CONSIGNES

- » Ne pas emboîter les emballages, ni déchirer les papiers.
- » Séparer les différents types de matériaux.
- » Déposer les gros cartons bruns en déchèterie.

#### » Tous les petits EMBALLAGES en carton et briques



#### » Tous les EMBALLAGES en métal, même les petits



### LES TEXTILES : BORNES LE RELAIS

TOUS les textiles, même en mauvais état :

- » Vêtements
- » Linge de maison
- » Petite maroquinerie
- » Chaussures par paire



### EMBALLAGES EN VERRE : BORNES

- » Pots et bocaux
- » Bouteilles

Vidés, non lavés, en vrac.

Sans capsules, couvercles ni bouchons. Pas de vaisselle !

## ET LES AUTRES DÉCHETS ?

Piles, ampoules, petits déchets électroniques (sèche-cheveux, télécommandes...) :

En déchèterie ou dans les bornes à l'entrée des grandes surfaces

Médicaments périmés ou non-utilisés :

En pharmacie (sans l'emballage carton)

### EN DÉCHÈTERIE

7 déchèteries sont à votre disposition en Val de Garonne.



» Déchets verts



» Encombrants et matériaux divers



» Déchets dangereux



CALENDRIER DE COLLECTE, CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIES... RETROUVEZ PLUS D'INFOS SUR [VG-AGGLO.COM](http://VG-AGGLO.COM)

# Portraits

## SACHA BEUVRY

### AGENT POLYVALENT



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, Sacha Beuvry a rejoint l'équipe des employés municipaux en qualité d'agent polyvalent contractuel.

#### Bienvenue Sacha, vous avez postulé pour le poste vacant, quelle a été votre motivation ?

Tout d'abord, j'habite Fourques avec ma famille et j'en suis très heureux.

J'ai une formation de jardinier paysagiste ainsi qu'une expérience pratique dans les métiers du bâtiment, ce qui correspond au profil recherché par la commune.

J'ai 23 ans et cela fait plusieurs années que j'exerce ces deux activités dans le cadre de sociétés privées.

Quand l'opportunité s'est présentée de postuler pour cet emploi, je n'ai pas hésité puisque ça correspondait à mes compétences, à mes envies et à mon lieu de résidence...

Je dois dire que j'ai été très bien accueilli par l'équipe municipale et que mon travail actuel correspond à mes attentes.

# Agenda

JANVIER 2026  
> JUIN 2026

### JANVIER

**24 janvier** Vœux de M. le Maire à la population

### FEVRIER

**22 février** Loto Club du 3<sup>e</sup> âge de Sainte-Marthe

### MARS

**6 au 8 mars** Festival de la BD

**13 mars** Carnaval APE

**15 mars** Elections Municipales 1<sup>er</sup> tour

**22 mars** Elections Municipales 2<sup>ème</sup> tour

**22 mars** Loto Club l'Elan Fourquais

**27 mars** Soirée Impro - Comité des Fêtes

**29 mars** Loto Club du 3<sup>e</sup> âge de Sainte-Marthe

### AVRIL

**18 avril** Repas Comité des Fêtes

**25 avril** Printemps de l'APE

### MAI

**3 mai** Loto de l'ARAC

**14 mai** Loto Club du 3<sup>e</sup> âge de Fourques

**24 mai** Loto Club du 3<sup>e</sup> âge de Sainte-Marthe

### JUIN

**19 juin** Fêtes de l'école

**28 juin** Loto Club du 3<sup>e</sup> âge de Fourques

RDV:  
SALLE DES SPORTS,  
MAIRIE OU SALLES  
ANNEXES



# Etat civil ANNÉE 2025

### DÉCÈS

PATISSOU Paul .....	22/01/2025
DULUC Stéphane .....	8/02/2025
SEGOBIA Bruno.....	11/02/2025
DUBOURG Philippe, Franck.....	24/02/2025
LARRIEU-LAHARGUE Jacques, Elie ..	30/04/2025
FLAUS Céline, Arlette, Irène .....	2/05/2025
BOURBON Michel.....	19/05/2025
FERNANDES RIBEIRO Paulo, Jorge ..	20/08/2025
RIGAL Alix, Jean, François.....	13/11/2025

### NAISSANCES

SEGUIN Tom, Charly, Jean.....	19/09/2025
DA SILVA Tiago, Mario, Jean, Manuel	03/10/2025
LABOURE Téa Leynna Ella .....	27/10/2025

### MARIAGES

ARNAUD Christiane, Maguy & GLANDIS Alain .....	21/06/2025
DJOUDI Amina & MAURIN Thomas.....	23/08/2025
LALANNE Anne-Marie & BROTONS-DIAS Gérard.....	16/10/2025

# infos utiles

## Mairie

### *Horaires d'ouverture*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

### *Coordonnées*

- ☎ 05 53 93 62 06
- ✉ communefourquesgaronne@orange.fr
- 🌐 fourquessurgaronne.fr
- FACEBOOK ça se passe à Fourques-sur-Garonne

## France Services

### *Horaires d'ouverture*

Le mardi de 14h à 17h30  
sur RDV

### *Coordonnées*

- ☎ 07 71 28 61 06

